

RESPONSABLE DE L'EXECUTION COMPTABLE (H/F)

Titulaire ou Contractuel

Catégorie B – Cadre d'emplois des rédacteurs

Placé sous l'Autorité hiérarchique du Chef du Service Finances et de son adjointe, le Responsable de l'exécution comptable aura en charge :

MISSIONS

- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire par le traitement comptable des recettes et des dépenses courantes ainsi que le suivi des écritures des régies d'avances et de recettes, pour les budgets Ville et CCAS
- Contrôler l'exécution financière des Marchés Publics
- Encadrer l'équipe comptable, composée de cinq gestionnaires
- Encadrer l'équipe régies et facturation, composée d'un responsable et d'un gestionnaire
- Assurer la supervision de l'inventaire communal
- Participer aux processus d'élaboration budgétaire
- Élaborer et alimenter des tableaux de bord
- Conseiller et assister les services
- Sensibiliser les services à la réglementation
- Faire l'interface avec le Service de Gestion Comptable (SGC)
- Gérer des retours factures et des litiges

PROFIL RECHERCHE

- Formation comptable (BTS Comptabilité ou expérience significative)
- Maîtrise des règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique et de la commande publique
- Connaissances renforcées de la nomenclature M57
- Connaissances des procédures d'engagement, de liquidation et de mandatement/titrage
- Connaissances approfondies du tableur Excel
- Disponibilité, autonomie, rigueur et transversalité

AVANTAGES

- Prime de fin d'année
- Carte Restaurant Pluxee
- Compte-Epargne Temps
- Participation employeur au maintien de salaire 8 euros par contrat
- Abonnement PLURELYA
- Amicale du personnel

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville –
100 rue Louis Savoie 95123 ERMONT Cedex ou recrutement@ville-ermont.fr